

A S E L R A 163

REPUBLIQUE DE SENEGAL  
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ELEVAGE

**SODSAGRI**  
Société de Développement  
Agricole et Industriel  
Immeuble FAHD, 9<sup>e</sup> étage  
B.P. 222 DAKAR  
TEL. 821 04 26

**DIREL**  
Direction de l'Elevage  
37, Av. PASTEUR  
B.P. 67 DAKAR  
TEL. 821 32 28

**ATELIER DE DEFINITION DES PRIORITES DU  
SOUS-SECTEUR DE L'ELEVAGE DANS LE  
BASSIN DE L'ANAMBE**

***LA DEMANDE DES AGROPASTEURS***

ANAMBE  
13,14,15 et 16 novembre 2000

## INTRODUCTION

### L'élevage dans le bassin de l'Anambé

Le bassin de l'Anambé a une superficie de 110 000 hectares. Il se trouve dans la Région de Kolda, à cheval sur les Départements de Vélingara et de Kolda. Il intéresse les Communautés Rurales de Kounkané, Saré Coly Sallé, Kandia et Mampatim. Les villages sont au nombre de 201. La population est estimée à 34 440 habitants. La population active représente environ 53 % (1).

L'agriculture et l'élevage sont les activités dominantes. La plupart des familles exercent les deux activités ; la priorité revenant généralement à l'agriculture. L'élevage joue cependant un rôle économique et social très important. La majeure partie des familles disposent d'un petit troupeau (de 1 à 10 têtes de bovins et/ou des ovins et caprins) qui constituent son capital.

En règle générale le bétail est géré de façon communautaire par concession ou par groupe de concessions. L'élevage bovin prédomine, l'effectif des troupeaux est en moyenne de 40 à 50 têtes. Le bétail fournit le lait, les animaux de trait et les ressources financières. L'effectif bovin du bassin de l'Anambé est estimé à 56 700 têtes. Le taux d'exploitation du cheptel est estimé à 3-7 % contre 10-12 % au niveau national (1).

L'élevage dans le bassin est de type traditionnel lié à l'ethnie dominante des agropasteurs Peuls.

Les surfaces pâturables représentent 80 940 hectares soit un disponible de 1,6 hectares par UBT, ce qui est très largement insuffisant pour satisfaire les besoins de base du troupeau (1).

Les objectifs du Plan Directeur du Bassin de l'Anambé sont de réduire le déficit céréalier du Sénégal et d'augmenter le revenu des producteurs avec notamment le développement de l'agriculture irriguée grâce à la mobilisation des eaux superficielles du bassin de la Kayanga-Anambé. Ainsi, le programme d'actions s'articule autour d'un découpage sectoriel et ses principaux axes sont le développement de la riziculture irriguée sur une surface de 5000 hectares ; l'intensification de la polyculture sur les plateaux ; l'amélioration de l'élevage en compensant la réduction des parcours (5 % concernant un effectif d'environ 10 000 bovins et 20 000 petits ruminants) par **des techniques d'embouche, l'amélioration de la qualité et de la commercialisation** ; le développement de la pêche dans les retenues des barrages (Confluent, et Kandiouba); la protection des ressources forestières et de l'environnement.

Conscients de l'important rôle économique et social que joue l'élevage dans la zone, la Direction de la SODAGRI, en relation avec la Direction de l'Élevage et les agropasteurs, a décidé de donner un véritable coup de fouet à ce secteur d'activité en vue de contribuer à la réalisation de l'objectif de développement durable du bassin. Aussi a-t-elle organisé, en partenariat avec la Direction de l'Élevage, **un atelier de définition des priorités du sous-secteur** afin de renforcer et de mieux cibler l'appui aux agropasteurs.

---

(1) : Plan Directeur du Bassin de l'Anambé. Groupement BCEOM-SID INTERNATIONAL. Janvier 1994.

## 1. PRESENTATION DE L'ATELIER

### 1.1. Objet

- connaître, de façon hiérarchisée, les opinions des agropasteurs de la zone sur les objectifs à atteindre et sur les actions à exécuter.
- identifier les actions qui paraissent les plus opportunes pour les éleveurs et pour lesquelles leur participation devrait être la plus forte.
- amorcer le partenariat entre les différents acteurs intéressés par la composante « productions animales ».

### 1.2. Lieu et dates .

Anambé, du 13 au 16 Novembre 2000.

### 1.3. Participants

Quatre collèges dont trois composés d'agropasteurs (hommes, femmes, jeunes) et un collège de techniciens. Il y a eu au total **64 participants** dont un certain nombre est venu des autres départements de la Région.

## 2. ORGANISATION DE L'ATELIER

### 2.1. Méthodologie

La méthode participative a été utilisée. Cette méthode qui restitue à la population locale le pouvoir de décision et de définition des programmes qui concernent son propre avenir, a permis d'organiser les discussions et de connaître, par ordre de priorité, de façon objective et quantifiée, l'avis des éleveurs sur les objectifs à atteindre et la nature des activités à exécuter.

La démarche comprend plusieurs phases :

- diagnostic de la situation de l'élevage en identifiant les atouts et les contraintes ;
- élaboration d'une liste des objectifs à atteindre par la structure d'appui ;
- identification des domaines d'activités
- précision des thèmes d'activités où un engagement résolu de leur part peut être attendu des intervenants extérieurs.

A chaque étape, les participants ont attribué des notes aux objectifs, domaines et thèmes identifiés. Ces notes ont été traitées grâce à l'ordinateur.

### 2.2. Animation

La Direction de l'Elevage a une certaine expérience en la matière et a travaillé avec un consultant qui était chargé d'animer et de diriger les discussions des précédents ateliers. Une équipe composée d'animateurs de la Direction de l'Elevage et de consultants a conduit les travaux.

Les opinions des illettrés exprimées verbalement ont été transcrites.

### 2.3. Participation

La prise en compte, dans toute approche de développement, des groupes les plus défavorisés et donc les plus vulnérables apparaît aujourd'hui comme une priorité des intervenants en milieu rural. C'est pourquoi, en ce qui concerne l'atelier de définition des priorités, en plus du groupe des hommes, un groupe composé de femmes et un autre de jeunes ont été constitués en vue de prendre réellement en compte les spécificités de ces catégories. Ces différentes catégories ont exprimé leur demande en toute liberté.

Un collège de techniciens a été constitué. En effet, ces derniers sont des « porteurs sociaux », par lesquels les innovations pénètrent dans le milieu rural : ils sont plus ou moins à la charnière entre la société locale et la société globale.

Le Directeur Général de la SODAGRI et le Directeur de l'Élevage ont participé à l'atelier. Le Député Sandigui BALDE et le Vice Président du Conseil Régional de Kolda, Ousmane BALDE ont également pris part aux débats.

### 2.4. Organisation et déroulement des travaux

ETAPES	PERIODES	ACTEURS
Cérémonie d'ouverture	13/11/00 Matinée	
Présentation du thème et de l'objet de l'atelier	13/11/00 Matinée	Animateurs
Discussion générale sur la situation de l'élevage	13/11/00 Matinée	Participants
Définition des objectifs et notation des objectifs	13/11/00 Après midi	Participants
Traitement des données	13/11/00 Nuit	Animateurs
Restitution et discussion des résultats sur les objectifs	14/11/00 Matinée	Animateurs et Participants
Définition des domaines d'activités et notation	14/11/00 Matinée 14/11/00 Après midi	Participants
Traitement des données	14/11/00 Nuit	Animateurs
Restitution et discussion des résultats sur les domaines d'activités	15/11/00 Matinée	Animateurs et Participants
Définition des thèmes d'activités	15/11/00 Matinée	Participants
Notation des thèmes d'activités	15/11/00 Après midi	Participants
Traitement des données	15/11/00 Nuit	Animateurs
Restitution et discussion des résultats sur les thèmes d'activités	16/11/00 Matinée	Animateurs et Participants
Cérémonies de clôture	16/11/00 13 heures	

La cérémonie d'ouverture a été présidée par M. Alioune Badara MBEMGUE, Adjoint Administratif au Gouverneur de la Région de Kolda. Représentant M. Le Gouverneur empêché, en présence du Préfet du Département de Vélingara, M. Gabriel Sidy DIOUF.

La cérémonie de clôture a été présidée par M Ousmane BALDE, Vice Président de Conseil Régional de Kolda. Représentant M. Le Président du Conseil Régional, empêché.

### 3. LES CONTRAINTES IDENTIFIEES

Dans un premier temps les agropasteurs ont identifié, au cours d'une discussion générale les contraintes au développement de l'élevage. Ces contraintes ont été regroupées en chapitres.

#### 3.1. Contraintes liées aux aménagements hydroagricoles

Le rétrécissement de l'espace pastoral lié aux aménagements hydroagricoles a contraint les troupeaux à abandonner leurs anciennes zones de parcours. Des problèmes d'adaptation des animaux ainsi déplacés ont été signalés.

Les effets conjugués des aménagements et de la divagation des animaux provoquent des conflits entre agriculteurs et éleveurs dont les intérêts divergent. Cette situation est aggravée par le fait qu'il n'y a pas de concertation entre les deux parties.

On assiste à un déficit alimentaire car les pâturages ne sont plus suffisants. Les feux de brousse sont un fléau.

En ce qui concerne l'abreuvement, l'accès au cours d'eau est devenu difficile et les points d'eau (mares, puits ou forages) sont insuffisants au niveau des zones de transhumance.

Pour les agropasteurs, les terres sont attribuées de façon anarchique, à leur détriment, par les collectivités locales.

On constate donc que les aménagements hydroagricoles ont eu dans une certaine mesure un impact négatif sur l'élevage.

#### 3.2. Contraintes sanitaires

L'accès aux produits vétérinaires est très difficile. Il n'y a plus de dépôt au niveau de la SODAGRI depuis la fin du PAPI, ni de dépôt villageois.

Plusieurs pathologies ont été citées : Charbon symptomatique, Pasteurellose, Peste des Petits Ruminants, Charbon bactérien, Trypanosomiase, Distomatose, Maladie de Newcastle.

L'insuffisance des parcs à vaccination a également été signalée.

#### 3.3. Contraintes socioculturelles

Il s'agit du manque de formation surtout en gestion, de l'absence de suivi des formations effectuées, de la surcharge de travail pour les femmes, du vol de bétail, de l'inorganisation des éleveurs, des ONG qui créent de nouvelles organisations sans tenir compte de l'existant provoquant ainsi une complexification de la situation.

La mauvaise gestion du troupeau avec notamment une faible productivité et un faible taux d'exploitation entraînant une surpopulation animale est également citée comme contrainte.

#### 3.4. Contraintes liées au désengagement de l'Etat

La politique de désengagement de l'Etat a libéré des espaces qui n'ont pas été occupés, ce qui a provoqué un déficit d'encadrement pour la santé animale et le conseil agricole. Cette politique a en outre réduit très fortement l'accès aux médicaments vétérinaires dans la zone.

### 3.5. Contraintes liées à l'insuffisance d'infrastructures

Certaines zones sont encore enclavées par manque de pistes de production. Les points d'eau (puits et forages) sont insuffisants notamment en zone d'accueil.

Les infrastructures du Projet PAPI (Etables. Fabrique d'aliment bétail. Abattoir) ne fonctionnent plus depuis 1993.

### 3.6. L'inexistence d'un grand projet d'élevage

Les éleveurs estiment que l'absence d'un grand projet d'élevage dans la zone n'est pas en faveur d'un développement des productions animales et que cette situation les pénalise.

Les effets conjugués de toutes ces contraintes ont eu pour résultat une **insuffisance des productions** liées à l'élevage et par conséquent une **faiblesse des revenus** et une **insécurité alimentaire** des éleveurs.

### 4.1. Opinions exprimées sur les objectifs à atteindre

COLLEGES →	VIEUX	FEMMES	JEUNES	TECHNI CIENS	TOTAL
<b>OBJECTIFS</b> ↓					
I. AUGMENTATION DES REVENUS	44	34	48	53	45
II. SECURITE ALIMENTAIRE	32	26	34	35	32
III. ALLEGEMENT DES TRAVAUX DES FEMMES	24	40	18	12	23

### 4.2. Opinions exprimées sur les domaines d'activités

COLLEGES →	VIEUX	FEMMES	JEUNES	TECHNI CIENS	TOTAL
<b>DOMAINES D'ACTIVITES</b> ↓					
I. FORMATION	93	98	91	91	93
II. SANTE ANIMALE	86	86	91	95	89
III. ALIMENTATION ABREUVEMENT	83	84	74	95	84
IV. LUTTE CONTRE VOL DE BETAIL	78	88	80	83	82
V. FINANCEMENT DES ACTIVITES	82	90	77	74	81
VI. COMMERCIALISATION	77	80	88	68	78
VII. AMELIORATION GENETIQUE	75	84	65	78	75
VIII. ORGANISATION DES ELEVEURS	74	74	68	80	74
IX. INFRASTRUCTURES	71	74	66	72	71
X. DIVERSIFICATION DES ACTIVITES AGRO- SYLVO-PASTORALES	68	72	58	77	69

### 4.3. Opinions exprimées sur les thèmes d'activités

COLLEGES →	VIEUX	FEMMES	JEUNES	TECHNI CIENS	TOTAL
DOMAINES ET THEMES D'ACTIVITES ↓					
<b>I. FORMATION</b>					
01 Formation en gestion	89	89	90	96	91
02 Formation en transformation des produits animaux	82	76	75	87	80
03 Renforcement du dispositif de formation et conseil	74	78	76	91	79
04 Formation des femmes en vaccination des volailles	67	72	72	77	72
05 Formation en aviculture moderne	59	68	51	87	67
06 Formation d'auxiliaires vétérinaires	65	65	78	57	66
07 Formation en technique de dressage des bovins	66	50	66	79	65
08 Formation en pisciculture	61	53	63	74	63
09 Formation en apiculture	54	52	43	86	59
<b>II. SANTE ANIMALE</b>					
01 Elaboration et exécution de programmes de prophylaxies	81	81	81	93	84
02 Mise en place de dépôts de produits vétérinaires	79	83	81	89	83
03 Amélioration de la disponibilité des produits vétérinaires	85	76	80	84	81
<b>III. ALIMENTATION ABREUVEMENT</b>					
01 Lutte contre les feux de brousse	85	93	86	97	90
02 Mise en place de points d'eau (puits, forages, etc.)	83	82	84	88	84
03 Affectation d'espaces pastoraux	83	82	84	88	84
04 Réhabilitation de la fabrique d'aliment du PAPI	79	86	79	83	82
05 Constitution de réserves fourragères	71	80	81	91	81
06 Cultures fourragères	75	70	75	83	76
07 Affectation de périmètres aménagés pour l'élevage	78	63	82	73	74
08 Complémentation / Supplémentation	75	73	69	69	72
<b>IV. LUTTE CONTRE VOL DE BETAIL</b>					
01 Identification des animaux	80	94	67	95	84
02 Partenariat entre éleveurs de la sous-région	82	85	82	74	81
03 Appui à une campagne pour un gardiennage permanent	79	87	74	74	79
04 Application de la loi sur la divagation des animaux	61	86	66	78	73
<b>V. FINANCEMENT DES ACTIVITES</b>					
01 Mise en place d'une ligne de crédit élevage	96	91	85	95	92
02 Installation de mutuelles d'épargne et de crédit	84	87	74	93	85
03 Accès au crédit PMIA	80	86	74	80	80
04 Accès au crédit PROMER	68	75	59	51	63

## Opinions exprimées sur les thèmes d'activités (suite)

COLLEGES →	VIEUX	FEMMES	JEUNES	TECHNI CIENS	TOTAL
<b>DOMAINES ET THEMES D'ACTIVITES</b> ↓					
<b>VI. COMMERCIALISATION</b>					
01 Etude des circuits commerciaux	77	86	86	79	82
02 Construction de foirails	86	74	75	84	80
03 Système d'information sur le marché du bétail	72	70	81	85	77
04 Politique de marketing	79	86	61	77	76
<b>VII. AMELIORATION GENETIQUE</b>					
01 Augmentation de la production laitière	86	94	69	95	86
02 Introduction de coqs « raceurs »	76	70	82	84	78
03 Insémination artificielle	82	70	71	81	76
<b>VIII. ORGANISATION DES ELEVEURS</b>					
01 Organisation d'un partenariat éleveurs/SODAGRI	93	92	86	90	90
02 Organisation des éleveurs en GIE spécialisés	84	79	84	88	84
03 Organisation des éleveurs du Bassin de l'Anambé	81	90	74	82	82
04 Organisation partenariat entre éleveurs de la sous région	90	80	82	75	82
<b>IX. INFRASTRUCTURES</b>					
01 Réalisation de pistes de production	88	93	85	82	87
02 Réhabilitation infrastructures du PAPI	83	82	81	93	85
03 Construction de parcs de vaccination	80	86	79	91	84
04 Installation de petites unités de transformation	79	83	87	77	81
05 Construction d'étables	76	87	71	79	78
06 Installation de moulins et de décortiqueurs	81	89	71	66	77
07 Réhabilitation du centre de formation de Kéréouane	75	84	64	78	75
08 Installation d'un couvoir	73	92	73	63	75
<b>X. DIVERSIFICATION DES ACTIVITES AGRO- SYLVO-PASTORALES</b>					
01 Apiculture	66	90	91	89	84
02 Arboriculture fruitière	82	83	66	77	77
03 Maraîchage	73	82	69	80	76
04 Développement de l'aviculture traditionnelle	70	81	68	85	76
05 Développement de l'embouche	87	71	73	73	76
06 Aviculture moderne	73	85	62	80	75
07 Introduction de buffles domestiques	80	68	61	79	72
08 Pisciculture	72	72	62	78	71
09 Production de Mulets	70	65	59	77	68



## 5. DISCUSSION DES RESULTATS

### 5.1. Objectifs

La note représente ici la part relative affectée à un des trois objectifs identifiés sur un total de cent (100).

Pour l'ensemble des participants, l'objectif « **augmentation des revenus** » vient en priorité suivi de celui de « **sécurité alimentaire** ». Il est cependant intéressant de noter que pour le collège des femmes c'est l'objectif « **allègement des travaux** » qui vient en premier lieu. Les arguments des femmes ont tournés autour de la surcharge de travail domestique auquel il faut ajouter les travaux champêtre et les longs déplacements pour traire des vaches qui ne donnent qu'une faible quantité de lait. Quand aux hommes ils estiment qu'en augmentant les revenus on règle indirectement tous les autres problèmes (alimentation, santé, éducation des enfants et même l'allègement des tâches)

### 5.2. Domaines d'activités

La note traduit ici l'importance accordée par l'individu à un domaine d'activité (note de 1 à 5 rapporté à cent).

A l'unanimité, la **formation** est apparue pour les agropasteurs comme la priorité des priorités. Pour eux le renforcement des connaissances et des compétences est la clé de tout développement. L'exception vient des techniciens qui ont plutôt mis l'accent sur les aspects techniques comme la santé animale et l'alimentation/abreuvement du cheptel (ce qui se comprend) mais la note affectée à la formation reste importante et du même ordre que les autres.

Le vol de bétail est également ressorti comme une préoccupation majeure dans la zone.

### 5.3. Thèmes d'activités

Là encore c'est le même type de notation que les domaines d'activités (note de 1 à 10 rapportée à 100).

Avec l'approfondissement de la réflexion, il est apparu que dans chaque domaine d'activités les éleveurs avaient des priorités.

#### 5.3.1. Formation

Parmi les thèmes de formation identifiés, celle relative à la gestion en général a fait l'unanimité. Puis vient la formation aux techniques de transformation et le renforcement du dispositif d'appui-conseil.

Les jeunes considèrent comme important la formation d'auxiliaires d'élevage

#### 5.3.2. Santé animale

Les résultats très serrés de même que le niveau des notes attribuées montrent que la prévention des maladies et l'accessibilité des médicaments constituent des préoccupations de premier plan.

### **5.3.3. Alimentation / Abreuvement**

Là également, l'unanimité s'est faite sur la lutte contre le fléau que constitue les feux de brousse. Arrivent ensuite la mise en place de points d'eau et l'affectation d'espaces pastoraux destinés exclusivement à l'élevage et la réhabilitation de la fabrique d'aliment du PAPI. Il convient cependant de noter ici que le problème de l'eau se pose avec beaucoup d'acuité et apparaît comme une priorité absolue pour tous les agropasteurs qui sont intervenus sur ce thème.

### **5.3.4. Lutte contre vol de bétail**

L'identification des animaux apparaît comme une priorité pour les femmes et les techniciens alors que les jeunes et les vieux penchent un partenariat entre les éleveurs de la sous région. L'absence de gardiennage des animaux demeure également une préoccupation des agropasteurs.

### **5.3.5. Financement des activités**

Tous les participants sont d'accord pour demander la mise en place d'une « ligne de crédit élevage » et de mutuelles d'épargne et de crédit.

### **5.3.6. Commercialisation**

La connaissance des circuits de commercialisation vient en premier lieu aussi bien pour les femmes que les jeunes alors que pour les vieux c'est la construction de foirails et pour les techniciens la mise en place d'un système d'information sur le marché. Les femmes demandent en même temps une politique de marketing. Notons ici que les adultes semblent faire plus confiance au système traditionnel contrairement aux autres catégories.

### **5.3.7. Amélioration génétique**

L'augmentation de la production laitière est une priorité pour les femmes et les vieux mais les modalités n'ont pas été précisées. Ils demandent cependant à ce que toutes les précautions soit prises pour l'introduction de cette innovation. Par contre pour les jeunes c'est curieusement l'introduction de « coqs raceurs » qui vient en premier.

### **5.3.8. Organisation des éleveurs**

En ce qui concerne l'organisation des éleveurs, l'établissement d'un partenariat fort et mutuellement avantageux avec la SODAGRI est un soucis majeur pour l'ensemble des participants. Vient ensuite le partenariat entre éleveurs de la sous-région pour les adultes, l'organisation des éleveurs du bassin pour les femmes et l'organisation en GIE spécialisés pour les jeunes.

### 5.3.9. Infrastructures

La construction de pistes de production pour désenclaver certaines zones est la priorité numéro un pour les vieux et les femmes. Pour les jeunes la note la plus importante a été affectée à l'installation de petites unités de transformation. Les techniciens quant à eux souhaitent la réhabilitation des infrastructures du PAPI, thème qui vient en deuxième position aussi bien pour les adultes que pour les jeunes. En outre les femmes demandent l'installation d'un couvoir pour promouvoir l'aviculture, de moulins et de décortiqueurs pour alléger leurs travaux et les techniciens la construction de parcs à vaccination certainement pour faciliter leur travail.

### 5.3.10. Diversification des activités agrosylvopastorales

On constate ici une nette différence entre les collèges d'agropasteurs. Pour les vieux la préférence va à l'embouche, aux cultures fruitières et à l'introduction de buffles domestiques pour la riziculture. Les femmes s'intéressent à l'apiculture, à l'aviculture moderne et traditionnelle, au maraîchage et à l'arboriculture fruitière. Les jeunes choisissent l'apiculture et l'embouche.

## 6. DES ENSEIGNEMENTS

6.1. La méthodologie utilisée, en faveur d'une pédagogie participative, a permis non seulement de mobiliser les ressources de créativité, d'énergie, de savoir et d'expérience existant à l'échelle locale mais aussi d'exploiter la diversité. **La démarche maïeutique** a montré qu'on peut susciter chez les élèves leur propre réflexion par le dialogue, l'ironie, la mise en question. L'atelier a donc révélé qu'en concédant aux agropasteurs **le rôle d'experts**, en les considérant comme des personnes, comme des hommes intelligents et responsables, ils sont capables d'avoir une vision de l'avenir et d'exprimer leur demande.

6.2. La prise en compte de la **sexospécificité** a permis d'identifier les besoins prioritaires des femmes qui sont souvent différents de ceux des hommes. Il en est de même pour la variable âge avec le collège des jeunes. Même si les objectifs sont similaires, les voies à suivre pour les atteindre sont parfois différentes.

Les techniciens n'ont pas influencé les opinions des agropasteurs et dans beaucoup de cas ils n'y a pas eu de différence de point de vue avec telle ou telle catégorie. D'une manière générale leur influence sur le poids des notes n'est pas significative.

6.3. A travers les discussions, nous avons pu noter que les femmes et les jeunes constituaient **une fraction dynamique et moderniste** sur laquelle on pouvait compter pour la réalisation des objectifs généraux assignés à la structure d'appui.

6.4. Au vu du niveau des notes attribuées aux différents domaines d'activités et aux thèmes, on peut considérer que pour les agropasteurs tout est important à quelques exceptions près.

6.5. Beaucoup de participants (notamment les techniciens de la Région et les agropasteurs venant hors du bassin de l'Anambé) considèrent que la plupart des contraintes identifiées et des solutions proposées sont valables pour l'ensemble de la Région de Kolda.

6.6. Il conviendra d'approfondir le diagnostic et d'inventer des propositions en fonction des seules réalités locales. Un diagnostic participatif permettra de traduire la demande formulée en projets et programmes adaptés.

Il faudra cependant éviter de retomber dans le piège du réalisme positiviste car, malgré ses échecs et, partant sont absence de rentabilité, le modèle traditionnel sur lequel repose la promotion de l'innovation agricole persiste en raison de sa cohérence, de sa logique et de sa simplicité.

6.7. Cette recherche rapide ne doit pas aboutir à un « feu de paille » mais doit plutôt permettre la mise en route d'un processus de déblocage requérant durée, patience, concertation et échanges.

## ANNEXE I

### DES ORIENTATIONS POUR LA DEFINITION D'UN PROGRAMME D'ACTION

Le prolongement des travaux de l'atelier c'est la définition par la SODAGRI d'un **programme d'action pour l'élevage**. La définition de ce programme devrait passer par les étapes suivantes :

#### 1. La restitution des résultats de l'atelier

C'est un bon moyen d'amorcer l'analyse par les paysans de leur réalité et la recherche concertée de solutions.

Les informations à restituer devront être exploitées, ordonnées et reformulées de façon attrayante et accessible. Des réunions élargies devront être organisées au niveau des Communautés Rurales. L'organisation et l'animation se feront selon des modalités bien définies.

#### 2. La définition des orientations d'un plan de développement et d'un programme d'action à court terme

Elle prolonge la restitution et l'analyse. Deux produits sont attendus à l'issue de cette phase :

- la **définition concertée d'orientations de développement à long terme** (objectifs, axes de travail, etc.) qui s'apparente à un « schéma directeur » ; cela suppose que les propositions, réserves, suggestions des agropasteurs et des techniciens exprimées lors de l'atelier soient effectivement prises en compte ;
- **l'élaboration d'un programme d'action immédiat et à court terme**. Ce programme est nécessaire pour soutenir la réflexion des éleveurs et des autres acteurs locaux car il prouve le caractère opérationnel de la démarche engagée qui aboutit rapidement à des actions concrètes.

Le contenu de ce programme dépend des priorités des éleveurs et des moyens mobilisables (solutions disponibles, moyens existants, etc.) ; il convient en effet de privilégier des actions qui ont de sérieuses chances de réussir.

#### 3. La réalisation du programme prioritaire et la définition d'un plan concerté de développement et d'aménagement à moyen terme

La réalisation du programme d'action immédiat et à court terme doit primer sur toute autre préoccupation afin de renforcer la crédibilité de la démarche entreprise. Cela suppose l'identification des tâches à effectuer, l'identification des collaborations ou contrats nécessaires et leur négociation, la répartition des tâches entre les différents acteurs, l'appui à l'organisation des producteurs et leur formation, la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation.

La réalisation du programme prioritaire crée les conditions favorables pour l'élaboration concertée d'un plan de développement à moyen terme car elle donne confiance aux acteurs locaux et met en évidence les possibilités d'alliances. Il s'agira de passer des orientations à **des projets d'action viables**. Pour ce faire il conviendra de partir des priorités et de rechercher la cohérence entre les différentes actions.

### 3.1. La définition des priorités

Par quoi va-t-on commencer ? Comment peuvent s'enchaîner les améliorations envisagées dans un même domaine d'activité ?

Pour définir des priorités, deux facteurs doivent être considérés :

- les **besoins exprimés par les agropasteurs** (les actions qu'ils considèrent comme prioritaires) constituent le « **souhaitable** » ;
- les **atouts et les contraintes externes** (pluviométrie, marché, opportunités, etc.) qui déterminent à un moment donné ce qui est « **possible** ».

A cet étape, une médiation est souvent indispensable pour que s'établisse le dialogue entre les différents acteurs locaux, elle doit aussi aider à dépasser les préjugés, à mettre en évidence les complémentarités, les convergences d'intérêts et à négocier des compromis.

### 3.2. La recherche de cohérence entre les différentes actions

Nous avons travaillé de façon sectorielle sur l'élevage. Des contradictions peuvent apparaître : objectifs divergents, concurrences en termes de calendrier d'utilisation de la main d'œuvre, etc.

Au delà d'une cohérence sectorielle (enchaînement logique des actions envisagées dans un même domaine d'activité), il faut vérifier la cohérence entre les actions envisagées dans différents secteurs (par exemple en aménageant pour l'agriculture un espace jusque-là réservés aux troupeaux, il faut se préoccuper en même temps des pâturages)..

## 4. La réalisation du plan

Elle passera par les étapes suivantes :

- Le **financement** du plan : tenir compte de la contribution des populations locales, le recours au crédit et les subventions. La recherche de moyens de financement est importante pour éviter que les agropasteurs ne perdent l'élan.
- La **programmation**
- Le **suivi**
- Le **réajustement**

## 5. Le bilan du plan

## ANNEXE II

**A. Eléments de proposition pour un programme à court terme**

1. **Formation des producteurs en gestion** (gestion des ressources naturelles, gestion d'une exploitation agricole, gestion d'un groupement, gestion d'entreprises paysannes, gestion de caisses d'épargne et de crédit)
2. **Séminaires de formation des femmes sur les technologies simples et adaptées de transformation et de conservation du lait.**
3. **Formation d'auxiliaires d'élevage et mise en place de dépôts villageois ou pharmacies vétérinaires villageoises (PVV) tests gérés par les éleveurs et approvisionnés de préférence par le vétérinaire privé de la zone.** Le financement pourrait se faire grâce aux cotisations des agropasteurs et à une subvention de la SODAGRI.
4. **Elaboration et exécution d'un plan de prophylaxie contre la maladie de Newcastle** au niveau d'un certain nombre de zones tests pour démontrer la faisabilité et l'efficacité de la vaccination et favoriser son acceptation par les populations.
5. **Redynamisation ou création de comités de lutte contre les feux de brousse** avec mise en œuvre d'une campagne intensive de sensibilisation et d'éducation.
6. **Préparation et conduite d'une campagne de constitution de réserves fourragères.**
7. **Mise en place de sites de démonstration de l'Insémination Artificielle** pour l'amélioration génétique des vaches laitières.
8. **Mise en route du partenariat entre les Eleveurs et la SODAGRI** à travers la négociation et la finalisation d'un contrat-cadre.
9. **Tests de ruches améliorées - Production d'un miel « labélisé »**
10. **Mise en œuvre d'un programme test d'identification des animaux** pour par le tatouage à l'oreille.
11. **Création de mutuelles d'épargne et de crédit**
12. **Etude sur les conditions d'une bonne rentabilisation des Etables et des Abattoirs de l'Anambé.**

## B. Eléments de proposition pour la préparation d'un programme à moyen et long terme

En vue d'aider à la résolution des problèmes soulevés et de participer à la réalisation des objectifs pertinents visés par des agropasteurs, la SODAGRI devra dans les meilleurs délais coordonner l'étude, la recherche de financements et la mise en œuvre de programmes et projets. Ces projets et programmes pourraient concerner les centres d'intérêts suivants :

### 1. Formation et organisation des éleveurs

- **Renforcement du dispositif de vulgarisation – conseil**

- **Formation des éleveurs** : définir les outils et moyens. Elle concerne :

*L'information des éleveurs* : les producteurs ont besoins d'informations articulées sur leurs préoccupations quotidiennes, diversifiées et présentées de façon accessible et attrayante. Il s'agit d'une information juridique, technique, économique ou socio-culturelle.

*L'appui à la réflexion collective* : l'amélioration des connaissances et des compétences des producteurs ne résulte pas seulement de leur participation à des sessions de formation : elle passe aussi par une association effective des producteurs à toutes les étapes d'une intervention ou d'un programme de développement (restitution du diagnostic, échange sur les solutions envisagées pour résoudre un problème identifié, restitution d'une évaluation externe etc.).

*La formation proprement dite des éleveurs* : elle comprend un volet technique, un volet alphabétisation et un volet formation à la gestion (gestion des ressources naturelles, gestion d'une exploitation agricole, gestion d'un groupement, gestion d'entreprises paysannes, gestion de caisse d'épargne et de crédit, gestion des équipements collectifs).

- **Organisation des éleveurs** : diagnostic des OP et proposition de solutions pour la mise en place d'organisations adaptées et fonctionnelles.

### 2. Gestion des Ressources Naturelles

L'objectif général dans le cadre de ce programme consiste à favoriser la mise en place de mécanismes de gestion concertée de l'espace agrosylvopastoral, qui permettent d'enrayer le processus de dégradation de l'environnement et de prévenir et de gérer efficacement les conflits tout en valorisant au mieux la biomasse existante.

On peut y ajouter la lutte contre le vol de bétail.



### **3. Amélioration de la santé animale**

- élaboration et exécution de plans de prophylaxie : préparation et mise en œuvre de campagnes de déparasitage, de vaccination et de chimioprévention pour un meilleur contrôle des enzooties et des épizooties
- appui à la mise en place d'un réseau efficace de distribution de produits vétérinaires
- formation d'auxiliaires d'élevage

### **4. Intensification et intégration agriculture-élevage**

L'amélioration de la productivité de la terre et du travail passera en partie par une intensification raisonnée des systèmes de production et donc par une meilleure intégration agriculture-élevage.

L'étude de projets intéressera entre autres les thèmes d'activités suivants : embouche bovine/ovine, création d'étables laitières, amélioration de la production laitière, mise en place de fermes expérimentales pour un élevage moderne, intégration (alimentation, force de travail, fumure)

### **5. Diversification des activités**

Etudes de projets dans les productions suivantes :

- Aviculture rurale
- Aviculture moderne (œufs)
- Apiculture
- Pisciculture
- Maraîchage
- Arboriculture fruitière

### **6. Infrastructures rurales et équipements**

Concernent la réalisation de points d'eau ( forages, puits, aménagements de marres), la construction de foirails et la réalisation de pistes de production.

Les moyens d'acquisition des équipements demandés par les femmes (moulins, décortiqueurs, couvoir) devront être étudiés.

### **7. Financement des activités et appui à la commercialisation (réhabilitation PAPI)**

On retrouve ici l'étude la réhabilitation et des conditions d'utilisation des infrastructures du PAPI, l'ouverture d'une ligne de crédit élevage, la transformation des produits, l'étude de la filière bétail-viande et le marketing.

## ANNEXE III

## LISTE DE PRESENCE

**Responsables régionaux et nationaux**

M. Sandigui BALDE, Député à l'Assemblée Nationale  
 M. Ousmane BALDE, Vice Président du Conseil Régional de Kolda  
 M. Youssou DIALLO, Directeur Général de la SODAGRI  
 Dr. Abdoulaye Bouna NIANG, Directeur de l'Elevage

**Animateurs**

M. Waly NIANE  
 Dr Soulye DIOUF  
 Mme Khady FALL NDIAYE  
 M. Kory DIONE  
 Dr Dame SOW

**Traduction**

Sory CAMARA

**Collège des adultes**

01. Thierno CISSE
02. Yéro BALDE
03. EL Hadj Colyel DINO
04. Moury GANO
05. Massinanké MBALLO
06. Babily BALDE
07. El Hadj Hady BALDE
08. El Hadj Bocar BALDE
09. Abdourahmane GANO
10. El Hadj Abdourahmane DIALLO
11. Insaga MBALLO
12. Landing DIEME
13. Yéro Daouda SABALY
14. Djiby DIAO
15. El Hadj Yéro SABALY
16. Hassane DIALLO
17. Mamadou BALDE
18. Yéro BALDE
19. Moudiouré BALDE
20. Youssouf SANE

**Collège des femmes**

01. Asmao BALDE KANDE
02. Aminata GANO
03. Bobo MBALLO
04. Siranding BALDE
05. Nanding BALDE
06. Dieybou SABALY
07. Gagna SEYDI
08. Aïssatou DIAO
09. Fatoumata BALDE

**Collèges des jeunes**

01. Mamadou Dian DIALLO
02. Tidiane SABALY
03. Ibrahima BALDE
04. Koua BALDE
05. Mady BOIRO
06. Shériff DIAO
07. Adoul Karim MBALLO
08. Ousmane BALDE
09. Kalidou GANO
10. Yéro BALDE
11. Kéba DIAO
12. Oumar GANO

**Collège des techniciens**

01. Dr Baba CAMARA
02. Lamine MANE
03. Ababacar DIA
04. Dr Bouraïma DIAO
05. Ibra DIAO
06. Papa Atoumane DIOP
07. Cheikh DIENG
08. Cheikh Omar HANN
09. Mahmoud NDIAYE
10. Dr Moustapha DAFPE
11. Dr Mamadou Bobo SOW
12. Anne SARA
13. El Hadj Abdoul Aziz FALL
14. Mbemba KEBE
15. Daniëlle BASSENE
16. Malal CAMARA